

Tignieu le 27 Octobre 2008

à Monsieur Michel MERCIER
Président du Conseil Général du Rhône

Monsieur le président,

Comme vous le savez le collectif PARFER LYON CREMIEU milite pour le prolongement de la ligne de tramway LEA vers le nord Isère sur l'ancienne voie du CFEL.

Votre décision de ne pas utiliser la voie du CFEL jusqu'à l'Est de Pusignan et ensuite suivre la ligne TGV jusqu'à l'aéroport pour la construction de LESLYS, nous a fait craindre que la réalisation de ce prolongement de LEA en direction de Crémieu ne soit fortement compromise, puisque il faudra désormais reprendre la ligne depuis Meyzieu ZI. Nous vous avons même proposé un contre projet.

A plusieurs reprises vous ou vos services nous ont rassuré sur, je cite: « l'obligation de rendre les infrastructures (de LESLYS) à construire compatibles avec une mise en service ultérieure d'une desserte de l'Est de l'aire urbaine lyonnaise, y compris vers Crémieu ».

Ces remarques figuraient déjà dans l'extrait du procès verbal de la séance du CG du 13 février 2001, elles ont été reprises dans le texte relatif au lancement d'une nouvelle procédure du projet LESLYS, dans le cahier des charges, en 2006.

Dans un courrier du 28 avril 2006 Monsieur Barriol nous confirme encore cette obligation et enfin dans une lettre du 13 décembre 2007 adressée à notre député monsieur Alain Moyne-Bressand, vous précisez, je cite: « le département impose au délégataire de service un dispositif permettant, le moment venu, de créer une desserte continuant par l'emprise de l'ancien CFEL en direction de Crémieu ».

Ne doutant pas que ces exigences ont été prises en compte par le constructeur de LESLYS, nous aimerions savoir quel est le dispositif qui a été prévu (voire installé), pour permettre le prolongement de LEA vers le Nord Isère.

Dans l'attente d'une réponse, veuillez accepter, monsieur le président, l'assurance de notre haute considération.

Pour le collectif

Christian VARLOUD